

NAO 2017

Plaisir, le 7 février 2017.

DELEGUE SYNDICAL
CENTRAL CGT

Eric SYLARD

DSC Adjoints

Jean-Pierre VIAUD
Alexandre RAMON

AQUITAINE

AUVERGNE LIMOUSIN

BRETAGNE PAYS LOIRE Jean Pierre VIAUD Sébastien CHESNE

CENTRE

COTE D'AZUR

Jean-Paul ZAMMIT

IDF EST Patrice DUDRAGN

IDF NORD

IDF OUEST
Thierry ARCHER

IDF PARIS
Mirsad MEHANOVIC

LANGUEDOC

Jean-Christophe RAMOS

LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES

Jean Marc PAPIS Gérard CHARPY

MAUREPAS CB

Alexandre RAMON Michaël FERRIERE

MIDI PYRENEES

NORD PAS DE CALAIS

Eric SYLARD
Jean-Paul DUMOULIN

NORMANDIE

PLAISIR CLE ST PIERRE

Philippe VALCKE Safa ASSOULI

PLAISIR STE APOLLINE

RHONE ALPES
Patrick CHOMAT
Pascal DUPUIS

CONSTERNANT

Malgré la communication des bons résultats 2016 de JCDecaux, la dernière réunion de NAO n'a rien changé. Dans une enveloppe budgétaire inchangée de 1 %, seul le poids des augmentations générales a évolué depuis la dernière réunion.

9 € net par mois

Avec 0,6 % d'augmentation générale et 0,4 % d'augmentations individuelles, la Direction ignore les besoins des salariés.

CHANTAGE

Le chantage exercé par la direction était de dire, « si vous ne signez pas, je reviens à 0,5 % »

Pour 2000 € brut de base, l'augmentation de 0,6 % c'est 9 € net par mois.

Sans signature, l'augmentation de 0,5% était de 7,50 € net.

Pour les très bas salaires inférieurs à 1700 € brut de base, 0,8 % d'augmentation c'est 10 € net par mois... Contre 0,7 % sans signature, soit 8,90 € net par mois.

L'UNSA et la CFE-CGC ont accepté de signer pour 1,50 € de plus par mois et 0 € en plus pour les cadres.

Solidarité avec les salariés ou avec la Direction ? Cherchez l'erreur!



Nous, la CGT, ne faisons pas l'aumône et maintenons notre revendication de 4% avec un minimum de 80 €.



RENFORCEZ-VOUS,

SYNDIQUEZ-VOUS CGT !!!